



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

limitations de vitesse

Question écrite n° 29933

Texte de la question

Mme Pascale Boistard interroge M. le ministre délégué auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche, sur la possibilité d'un abaissement de la limitation de vitesse, les dimanches matin, sur les voies rapides situées à proximité immédiate d'installations et espaces utilisés pour la pratique sportive. Limiter la vitesse sur les voies rapides telles que les rocades, déviations d'agglomération ou encore boulevards périphériques permettrait de protéger la santé des pratiquants sportifs, à l'instar des limitations de vitesse imposées en cas de fortes pollutions ou de conditions météorologiques défavorables. Elle lui demande donc quelle est l'intention du Gouvernement concernant la mise en place d'une limitation de vitesse accrue sur les voies rapides les dimanches matin.

Données clés

Auteur : [Mme Pascale Boistard](#)

Circonscription : Somme (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29933

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 juin 2013](#), page 6342

Question retirée le : 30 septembre 2014 (Fin de mandat)